

Préfecture de la Haute-Marne

Code postal 52300

Commune de **FRONVILLE**

code Insee 52212

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques  
pour l'application des I, II de l'article L. 125-5 du Code de l'environnement

1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° 1009

du 15/02/2006

08/06/2010 (AP n°1957)

mis à jour le / /2014 (AP n° )

servitudes

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [ PPR ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels  miniers technologiques non

Approuvé par arrêté inter-  
préfectoral n°664

date

14 janvier 2014

aléa

Inondation

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

La note de présentation

consultable sur Internet \*

Le règlement

consultable sur Internet \*

Les documents graphiques :

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui non

3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 * <input checked="" type="checkbox"/>
	* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité				

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

**Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité**

consultable sur Internet \*

pièces jointes

4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus  
en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Cartographie du zonage réglementaire de la commune de Fronville

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre

4

catastrophes technologiques

nombre

Date

Le préfet de département

site\* [www.haute-marne.gouv.fr](http://www.haute-marne.gouv.fr)

Pour le Préfet et par délégation,  
la Secrétaire Générale de la Préfecture,

  
Khalida SELLALI